



Titre de séjour travailleur, changement d'employeur

Par **mormac**, le **27/09/2011** à **16:04**

Bonjour,

Je suis ingénieur étranger, j'ai fait mon changement de statut depuis 2008 et je travaille comme responsable d'affaires dans le BTP dans le Rhône.

J'ai fait ma troisième demande de renouvellement de titre de séjour (qui me donne droit à une carte de résident) il y a de cela un mois, j'ai reçu un récépissé valable 3 mois en attendant la carte de résident si tout se passe bien.

Je vais changer de boulot à la fin de ce mois et m'installer dans l'Isère, je m'apprête à signer mon nouveau contrat. Il y a un détail qui m'intrigue: sur mon ancien titre de séjour il est spécifié que j'exerce le métier de responsable d'affaires dans le département 69 (Rhône); mes questions sont les suivantes:

Est-ce que cette limitation géographique pose un problème pour mon nouveau travail?
Si oui, quelles sont les démarches que je dois faire!

Je vous remercie d'avance pour votre aide.